

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00970
Numéro SIREN : 849 402 714
Nom ou dénomination : 2B INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2023 sous le numéro de dépôt 10076

Déposé au Greffe
le 13 JUIN 2023
sous le N° 10076
RCS N° 198970

SARL 2B INVEST

Holding

10 AVENUE JEAN-ALBERT TANGUY

44400 REZE

Siret : 84940271400018

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022

Comptes Certifiés Conformés


Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	592 500		592 500	592 500
Créances rattachées aux participations	24 820		24 820	84 896
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	617 320		617 320	677 396
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	126 000		126 000	37 200
Autres créances	13		13	4 529
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	152 562		152 562	38 346
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	278 576		278 576	80 075
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	895 896		895 896	757 470
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/08/2022

31/08/2021

CAPITAUX PROPRES

Capital	512 300	512 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 230	51 230
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	99 368	76 006
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	69 463	74 592
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	732 361	714 128

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

Total II**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

Total III**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		880
Emprunts et dettes diverses (3)	101 108	21 805
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80	2 114
Dettes fiscales et sociales	62 347	18 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	163 535	43 342

Ecarts de conversion passif (V)

TOTAL GENERAL (I à V)	895 896	757 470
------------------------------	----------------	----------------

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

163 535

43 342

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

880

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	31/08/2022	31/08/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	209 000	72 000
Chiffre d'affaires net	209 000	72 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		9 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	2	
Total I	209 002	81 000
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	14 474	15 675
Impôts, taxes et versements assimilés	518	565
Salaires et traitements	169 484	71 127
Charges sociales	13 165	6 590
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	197 641	93 957
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	11 361	-12 957
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	58 349	87 746
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	58 349	87 746
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	218	197
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	218	197
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	58 131	87 549
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 492	74 592

Compte de Résultat (suite)

31/08/2022

31/08/2021

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges

Total produits exceptionnels (VII)

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Total charges exceptionnelles (VIII)

29

29

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)**-29**

Participation des salariés aux résultats (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

Total des produits (I+III+V+VII)

267 351

168 746

Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)

197 888

94 154

BENEFICE OU PERTE**69 463****74 592**

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

58 349

87 746

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

142

110

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2B INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 895 896 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 463 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	677 396		60 076	617 320
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	677 396		60 076	617 320
ACTIF IMMOBILISE	677 396		60 076	617 320

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS NOVALT 44830 BOUAYE	37 500	335 690	85,00	68 976
EURL 2B IMMO 44400 REZE	1 000	25 891	100,00	24 388
SAS 1G BAT 44830 BOUAYE	11 000	251 649	80,00	117 710
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	592 500	592 500	24 820		56 825
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 150 833 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	24 820		24 820
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	126 000	126 000	
Autres	13	13	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	150 833	126 013	24 820

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	121 200
Total	121 200

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 163 535 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80	80		
Dettes fiscales et sociales	62 347	62 347		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 108	101 108		
Produits constatés d'avance				
Total	163 535	163 535		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

81 023

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 81 023 euros.

Charges à payer

Montant

Dettes provis. pr congés à payer	62
Charges sociales s/congés à payer	1
Org.sociaux - charges à payer	319
Cotisations TNS obligatoires - CAP	21 494
Etat - autres charges à payer	318
Taxe d'apprentissage CAP	4
Formation continue CAP	3
Total	22 201

2B INVEST
Société à responsabilité limitée
Au capital de 512 300 euros
Siège social : 10 Avenue Jean-Albert Tanguy
44400 REZE
849 402 714 RCS NANTES

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevant à 69 462,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	69 462,95 euros
La somme de A titre de dividende global à l'associé unique Soit 1,00 euros par part sociale	51 230,00 euros
Le solde, soit la somme de Affectée en totalité au compte "Autres réserves" Dont le solde créditeur s'élève ainsi à 117 600,98 euros.	18 232,95 euros

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 230 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique prend acte qu'il a été rappelé que :

- les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire de l'impôt sur le revenu, conformément à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable ;
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire de 12,8%, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.



Il a en outre été rappelé à l'Associé Unique que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire et les prélèvements sociaux sont reversés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des distributions, lorsque l'établissement payeur en situé en France.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte, ci-après du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, du montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction.

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement de 40%	Revenu non éligible à l'abattement de 40%
31/08/2021	51 230 €	51 230 €	
31/08/2020	31 230 €	31 230 €	
31/08/2019	20 000 €	20 000 €	

**Certifié conforme
La Gérance**





**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTES**

Immeuble RHUYS
2 bis Quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES Cedex 2

Personnel et confidentiel

Montaigu-Vendée, le 12 juin 2023

Réf. : C59860ST-5 / JPH / AEG

Objet : R.C.S. 849 402 714 – 2B INVEST

Dépôt des comptes annuels pour l'exercice clos le 31/08/2022

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants, savoir :

- Le bilan de la Société 2B INVEST (actif, passif, compte de résultat et annexe),
- La résolution d'affectation du résultat.

Le montant des frais de greffe sera à prélever sur le compte 8900303.

En retour vous voudrez bien nous adresser le récépissé de dépôt des comptes ainsi que notre note de frais acquittée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Julien PINEAU

Avocat

j.pineau@oratio-avocats.com

